

CHARTRE DES LEADERS **DU FUTUR**

Article I : Introduction

- L'association des Leaders du Futur a souhaité établir la présente charte afin de faire partager un esprit commun à ses adhérents et leur fournir un cadre de conduite.
- Elle a pour principe générique de définir des DROITS et des DEVOIRS aux adhérents.

Article II : L'esprit de la charte

- L'association contribue à la construction et à l'appropriation chez les jeunes d'une culture de la citoyenneté.
- La charte est basée sur :
 - Le partage de valeurs communes,
 - Le sentiment d'appartenance au groupe,

- Une suggestion de fonctionnement à laquelle les Leaders se proposent d'adhérer.

- L'adhésion à l'association des Leaders du Futur supposera l'adhésion à cette charte, tant dans son contenu que dans son esprit.

Article III : Adhésion

- Les adhérents des Leaders du Futur sont membres pour un an renouvelable (calendrier scolaire).
- Cette adhésion est subordonnée :
 - Au respect de la présente charte,
 - A la décision du Conseil d'Administration de l'association,
 - A l'acquittement de frais administratif de 5 Euros.

Article IV : Les droits de l'adhérent

- Les adhérents participent aux activités des Leaders (séminaires, débats, visites, conférences, rencontres etc.) ainsi qu'à des événements exceptionnels.
- Ils participent à une initiative citoyenne unique, qui leur permet de :

- Faire partie d'un réseau et rencontrer de jeunes adultes dynamiques et qui se sentent concernés par leur vie de jeune citoyen,
- Participer à la préparation et à l'animation de débats sur des sujets forts de notre société,
- Rencontrer des personnalités dans de nombreux domaines (monde de l'entreprises, société, politique, associations, etc.),
- Découvrir et connaître le véritable fonctionnement de notre société et de ses institutions.

Article V : Les droits de l'adhérent

- L'association met à disposition des adhérents des moyens de communication tels qu'une adresse e-mail personnalisée et l'accès à l'espace membre du site Internet (*www.leaders-du-futur.org*) : forum privé, inscription en ligne aux activités, chat, newsletter des Leaders du Futur etc.
- Ces outils permettent aux Leaders d'échanger des points de vue et des informations, et de se retrouver pour préparer ensemble les débats sur des sujets qu'ils ont choisis et décidés ensemble.
- L'association bénéficie du Local de la Citoyenneté, afin de permettre aux Leaders de se retrouver pour organiser les débats et les séminaires.

Article VI : Un esprit d'engagement

- Dans un souci de bon fonctionnement et de crédibilité auprès de nos partenaires, être membre des Leaders du Futur, c'est s'engager à :
 - Proposer des idées de séminaires et de débats,
 - Participer aux réunions pour organiser les débats et les séminaires,
 - S'engager à l'avance sur les activités (séminaires, débats etc.),
 - Honorer ses engagements,
 - Rendre compte aux autres Leaders du Futur de son avis sur les activités.

- Bref, c'est jouer un rôle moteur dans l'association :
 - « Dire ce que l'on fait, et faire ce que l'on dit »

- Ainsi en tant que membre à part entière de notre association, il est fort important que chaque « Leader » participe pleinement aux activités de celle-ci. Le degré et le niveau de participation sont garants du succès de notre association.

- Ces jeunes seront ainsi préparés à devenir des hommes et des femmes attentifs, prêts à mettre leurs compétences au service des problèmes du monde afin de mieux appréhender les enjeux de notre société.

Article VII : L'esprit des Leaders

- Outre les droits, l'adhésion aux Leaders du Futur implique le partage avec les autres membres d'un ensemble de valeurs communes.
- Afin de mieux comprendre et accepter les devoirs qui incomberont aux futurs membres des Leaders du Futur, les articles suivants ont pour but de présenter de manière plus précise quelles sont ces valeurs.
- A cet égard, le Conseil d'Administration de l'association des Leaders du Futur se porte garant du respect de celles-ci et ses membres sont souverains solidairement sur leur définition et leur pérennité.

Article VIII : L'esprit d'ouverture

- L'association se veut un lieu de rassemblement et d'échange pour l'ensemble des jeunes adultes (18 - 30 ans).
- L'adhésion aux Leaders du Futur est ouverte à toute personne, sans discrimination par rapport à ses origines, son sexe, sa nationalité, son environnement social, sa religion, son handicap.
- Ces droits appartiennent à tous les membres de cette association qui se doivent mutuellement respect et courtoisie.

- Il implique donc un certain devoir d'ouverture, d'échange et de partage entre les membres des Leaders du Futur.

Article IX : Des Valeurs

De solidarité :

- Devant faire preuve d'écoute et d'esprit d'ouverture, les Leaders du Futur sont amenés à porter assistance et à faire preuve d'entraide. Pouvant ainsi s'investir autour d'une cause, il leur est permis de partager des situations difficiles et de relativiser ainsi leurs propres problèmes.
- Etre un Leader du Futur, c'est être à même d'appréhender les problèmes de chacun, être capable d'en connaître les causes et c'est enfin participer à des actions d'entraide offrant la possibilité de remédier aux tourments de la vie.
- Faire preuve d'altruisme, de bienveillance et de fraternité doit être un souci quotidien de la part des membres de l'association.

De citoyenneté.

- L'Association des Leaders du Futur vise à inculquer à chacun d'entre nous des valeurs citoyennes : participer, agir, évoluer, afin de construire une société nouvelle, une société meilleure, une société citoyenne !
- Devenir des Leaders du Futur, c'est recevoir une « boîte à outils », vide, aller chercher ensemble les outils nécessaires à la construction de notre avenir et devenir enfin acteur de nos vies. Ainsi, chaque Leader s'approprie pas à pas son environnement, et devient chaque jour un peu plus à même de défendre et communiquer ses idées, ses valeurs, sa vision d'une société citoyenne.

Morales et Sociales.

- Au travers des valeurs morales et sociales, Les Leaders du Futur prônent le respect de l'autre et de ses opinions, la notion de devoir, de prise de responsabilités et d'obligation envers les autres. Ils veulent également défendre les notions de justice et de vérité, tâcher de reconnaître le vrai du faux et toujours agir dans le sens de l'égalité. Enfin, l'écoute est une notion essentielle qui doit permettre de conjuguer ses compétences et de mieux appréhender l'autre.

Intellectuelles.

- Au travers de valeurs intellectuelles, Les Leaders du Futur invitent leurs membres à recevoir et échanger un certain nombre d'informations et de connaissances. Elles leur permettront de découvrir et mieux comprendre le fonctionnement de notre société et d'échanger leurs expériences, leurs connaissances et leurs opinions avec d'autres jeunes. Les Leaders du Futur constituent une véritable « boîte à outils » intellectuelle, qui se remplit au fur et à mesure des activités, et ce tout au long de l'année. Ces « outils » permettent alors de se dépasser, de progresser et de mieux vivre ensemble.

Article X : Quelques rappels

- Toute intervention extérieure au titre des Leaders du Futur de la part d'un des membres de l'association (à l'exclusion du Président) devra être validée par le Conseil d'Administration.

- Le Conseil d'Administration se porte garant du respect de cette charte. Tout manquement à l'une de ces règles pourra amener le Conseil d'Administration à prendre une décision sur les suites à donner à une attitude jugée non conforme à l'esprit de la charte.

Fait à Rueil Malmaison le 14 juillet 2003.

Le Conseil d'Administration